

DISTINCTIONS. ANGERS NANTES OPÉRA conventionné « Théâtre Lyrique d'intérêt national »

**Angers Nantes Opéra, conventionné «
Théâtre lyrique d'intérêt national ». Le
conventionnement Théâtre lyrique
d'intérêt national, décerné, mardi 26 mai
2026, par le ministère de la Culture,
établit Angers Nantes Opéra comme maison
d'opéra de référence et d'avenir.**

Cette reconnaissance du ministère de la Culture vient saluer un long et constant travail de directions successives et des partenaires publics pour le rayonnement de cette maison d'opéra, de l'art lyrique et de la musique dans toute sa diversité de répertoire, qu'ils soient de patrimoine ou de création.

L'attribution de ce label reconnaît **3 engagements fondamentaux** :

- le renouvellement de la diversité et l'évolution des formes d'art lyrique et la création contemporaine ;
- le soutien spécifique aux forces artistiques professionnelles permanentes et associées ;
- l'élaboration d'une relation approfondie avec les publics.

Seule maison d'opéra, en France, initiée et portée par deux

ANGERS NANTES OPÉRA

communautés urbaines (Nantes et Angers), aidée pour sa politique d'action culturelle par les deux départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire, pour des investissements par la Région des Pays de la Loire, Angers Nantes Opéra, soutenu et reconnu

depuis sa création en 2002 par l'Etat, s'inscrit en référence dans le paysage lyrique et trouve sa place au sein du réseau des Théâtres lyriques d'intérêt national et en dialogue avec les opéras nationaux et grandes institutions lyriques. La présidence d'Angers Nantes Opéra est assurée en alternance par Nantes Métropole et Angers Loire Métropole, exemple vertueux de collaboration territoriale.

Cette labellisation vient après celle de l'Opéra de Rennes, également reconnu par le Ministère de « Théâtre d'intérêt national », au début d'octobre 2025, autre reconnaissance largement méritée.

VISITEZ le site d'ANGERS NANTES OPÉRA :

<https://www.angers-nantes-opera.com/>

Photo : © Martin Argyroglo 2022

Dernières productions d'ANGERS NANTES OPÉRA, critiquées sur classiquenews :

**CRITIQUE, opéra. ANGERS, Grand-Théâtre, le 10 mai 2026.
OFFENBACH : Robinson Crusoé. P. Derhet, C. Trottmann, G.**

Boché, F. Caton... Guillaume Tourniaire / Laurent Pelly

Une île déserte au cœur de Manhattan, des sans-abri sous des tentes Quechua, un abattoir industriel halluciné et des sauvages grimés en Donald Trump : bienvenue dans le Robinson Crusoé de Jacques Offenbach selon Laurent Pelly ! Créée en grande pompe au Théâtre des Champs-Élysées en décembre dernier, cette production a fait une escale au Grand-Théâtre d'Angers, en ce dimanche 10 mai, pour une unique représentation angevine avant une série de quatre dates au Théâtre Graslin de Nantes (les 29 et 31 mai, puis les 2 et 4 juin), dans le cadre de la saison 25/26 d'Angers Nantes Opéra. Le public, conquis, a réservé à cette équipe artistique (quasi entièrement renouvelée) un accueil triomphal, digne des grandes soirées offenbachiennes.

<https://www.classiquenews.com/critique-opera-angers-grand-theatre-le-10-mai-2026-offenbach-robinson-crusoe-p-derhet-c-trottmann-g-boche-f-caton-guillaume-tourniaire-laurent-pelly/>

CRITIQUE, opéra. NANTES, Théâtre Graslin, le 6 mai 2026.
Othman OUATI : *Solaris* [création]. Victoire Bunel, Miroirs
Étendus, Omar Louati [direction]

ANGERS NANTES OPÉRA poursuit son exploration des écritures contemporaines tout en réservant une place légitime aux nouveaux dispositifs scéniques : la production de *Solaris* illustre ce choix artistique exemplaire, affichant le spectacle au Théâtre Graslin, après la première mondiale, réalisée à la Condition Publique Roubaix le 29 avril dernier.

[CRITIQUE, opéra. NANTES, Théâtre Graslin, le 6 mai 2026.
Othman OUATI : *Solaris* \[création\]. Victoire Bunel, Miroirs
Étendus, Omar Louati \[direction\]](#)

L'OPÉRA DE LIMOGES devient THÉÂTRE LYRIQUE D'INTÉRÊT NATIONAL

Le Ministère de la Culture attribue à l'Opéra de Limoges un conventionnement de 5 ans, comme « **Théâtre lyrique d'intérêt national** », ce « pour la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel d'une grande qualité au service de la musique et de la danse » ; où a été mis en lumière entre autres « le travail en faveur d'un lien renforcé avec les populations à travers par exemple les projets **OperaKids** ou celui de la **Coopérative citoyenne** ».

Un nouveau visage d'opéra à Limoges : l'Opéra hybride



A l'heure des mutations accélérées, dans un contexte tendu (durabilité, contraintes budgétaires, guerre en Ukraine...), l'Opéra de Limoges ambitionne un nouveau visage d'Opéra : celui d'un **opéra hybride**, à la fois producteur lyrique et soutien à la création

chorégraphique, proposant une constellation de programmations musicales, « qui s'engage au service des oeuvres en résonance avec le monde, qui se tient aux côtés des équipes artistiques et crée les conditions d'une relation associative avec la population ».

Le conventionnement soutien du projet à venir s'applique ainsi **de janvier 2024 à décembre 2028**.

PLUS D'INFOS sur le site de l'Opéra de Limoges
: <https://www.operalimoges.fr/>



L'Opéra de Limoges, l'opéra « hybride » en 5 points :

1 – Consolider l'ambition de production lyrique en poursuivant la découverte des œuvres de répertoire et en favorisant la création de nouvelles œuvres, en résonance avec le Monde.

2 – Soutenir la création chorégraphique, avec une programmation au croisement des formes hybrides ou transdisciplinaires qui valorise le lien entre la danse et la musique

3 – Être solidaire avec les équipes artistiques internes et/ou du territoire

4 – S'adapter aux mutations de notre société (transition écologique de l'activité notamment).

5 – Tisser une relation associative avec la population avec notamment une pratique artistique partagée (Les gens qui chantent, Les gens qui dansent), la Coopérative citoyenne de l'Opéra, et une ouverture à de nouveaux usages des lieux (MAD et Grand-Théâtre)